

Fiche bilan du micro-projet



Etude de faisabilité pour la surveillance nocturne des plages de pontes de tortues en drone



FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

I.

II. Présentation

Structure, personne en charge du projet et statut	Association Oulanga na Nyamba François-Elie PAUTE Responsable Pôle Connaissances
Contact (mail et tel)	Francois-elie.paute@oulangananyamba.com 0681386624
Numéro SIRET	52523901800035
Numéro RNA	W9T1000951
Coût total du projet (en euro)	20628.33 €
Montant du financement sollicité (en valeur et % du coût total)	12 050 € soit 58 %
Lieu de réalisation	Principales plages de pontes de Petite Terre et du Sud-Ouest de Grande Terre a Mayotte
Dates de début et de fin du micro-projet	Début février 2025 Fin juillet 2025

Contexte, enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max) :

Mayotte est un site de reproduction et d'alimentation primordial pour les tortues marines à l'échelle régionale. Cette particularité procure à l'île une grande responsabilité : la sauvegarde des populations de l'océan Indien en enravant le déclin des populations de tortues à Mayotte. Aujourd'hui, jusqu'à 10 % des tortues femelles venant pondre sur les plages de pontes mahoraises sont victimes du braconnage, selon le Réseau Échouage mahorais des Mammifères marins et Tortues marines (REMMAT). Dans le cadre du Pacte de Sauvegarde des Tortues Marines de Mayotte, ONN a pu déployer une équipe de protection des tortues marines sur les plages à fort enjeux (importante fréquentation par les tortues marines et fort risque de braconnage) dans les secteurs de Petite Terre et du Nord-ouest de Grande Terre. Les équipes réalisent des présences nocturnes sur les plages dans l'objectif de signaler toute activité suspecte aux forces de l'ordre concernés. ONN vise à améliorer ses protocoles et l'efficacité de ses missions afin d'amplifier l'impact de sa mission en trouvant des solutions innovantes aux contraintes de terrain existantes. L'objectif principal de ce projet est d'évaluer la

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

faisabilité de l'utilisation d'un drone pour la surveillance nocturne des plages de pontes isolées des tortues marines a Mayotte.

Il est décliné en sous-objectifs :

- Faciliter la détection des actes de braconnages de tortues sur les plages isolées
- Elargir les secteurs cibles par l'association pour la prévention du braconnage
- permettre la prévention des braconnages par la dissuasion

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (500 car. max - évènements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))

Le passage du Cyclone CHIDO en décembre 2024 a engendré un décalage temporel du projet, qui a finalement été mis en œuvre sur la période de juillet 2025. La structure même du projet n'a pas été réorientée, mais le contexte de terrain a été nettement bouleversé, notamment en termes d'accessibilité aux sites d'étude et du fait d'une couverture de végétation qui a été nettement altérée.

Aussi, les ressources humaines affectées au projet ont dû être adaptées face à la situation changeante des ressources d'ONN Post-Chido (non renouvellement des services civiques à temps, mobilisation moins importante du Coordinateur de l'équipe protection remplacée par le Responsable du Pôle connaissances.

III. Bilan technique et financier

III.1 Exécution technique

Remplissez le tableau ci-dessous :

Actions prévues*	Livrables prévus*	Livrables réalisés	Indicateurs de résultats
Préparation de la phase test		<ul style="list-style-type: none"> - Planning opérationnel - Autorisations DGAC 	100 % des autorisations de la DGAC
Phase test	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de faisabilité de l'utilisation du drone - Protocole de suivi des plages de pontes par drone 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de faisabilité de l'utilisation du drone - Protocole de suivi des plages de pontes par drone (Étude de faisabilité de l'utilisation du drone partie Synthèse) 	Nombre de nuits de test réalisées (objectif : 10/10)

* tel que mentionné dans la décision d'aide

A partir du tableau, indiquez dans l'encart ci-dessous s'il y a eu des différences notables entre les actions et résultats prévisionnels et réalisés et expliquez pourquoi.

L'ensemble des actions a pu être réalisé sans différences notables avec le prévisionnel.

Bilan des bénéficiaires : donnez le nombre approximatif de personnes bénéficiaires par type de publics

Association : une vingtaine de bénévoles et salariés impliqués dans la lutte contre le braconnage des tortues marines à Mayotte

Services de police/gendarmerie : une dizaine de fonctionnaires de police engagés dans les missions de lutte contre le braconnage

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Listez les partenariats et collaborations engagés

Le projet a permis de mobiliser les partenaires historiques d'ONN dans le cadre de la lutte contre le braconnage des tortues marines, à savoir :

- L'association **Les Naturalistes de Mayotte** : appui technique opérationnel sur les plages du Sud / partage mise en œuvre test drone
- L'association **Collectif Antibraconnage** : appui technique opérationnel sur les plages du Sud, de l'ouest et du Nord / partage mise en œuvre test drone
- La **Gendarmerie Maritime de Mayotte** : retour technique des tests réalisés sur les différentes plages de Mayotte
- Le **Service Départemental de l'OFB** : appui sur une nuitée de surveillance avec mise en œuvre des tests en condition réelle.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

III.2 Exécution financière : à remplir obligatoirement.

III.3 Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

I DEPENSES DU PROJET						
POSTE DE DEPENSES		INTITULE DE LA DEPENSE	NATURE DE LA DEPENSE*	COUTS TOTAUX PREVISIONNELS*	COUTS TOTAUX REELS	
Dépenses directes	Personnel permanent affecté au projet	Encadrement du micro-projet	CM suivis scientifiques : 15 jours + 10 soirées	4 200,00 €	6 200,00 €	
		Autres non encadrant	Coordination, chef d'équipe 3 soirées	5 200,00 €	4 200,00 €	
	Personnel non permanent	Encadrement du micro-projet				
		Communication			0	457,73 €
		Autres				
	Déplacements	Déplacements hors territoire				
		Déplacements locaux	Déplacements en voiture :		163,33 €	497 €
		Hébergement				
		Restauration	Frais repas soir		420 €	128,60 €
	Fonctionnement /Achats	Equipement				
		Edition, production de supports				
		Prestataire technique	Mokarran Consultant		7 850,00 €	6 350 €
		Honoraires prestataires				
		Location salle et matériel				
		Autres				

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Dépenses indirectes	Frais de gestion (plafonnés à 15 % des dépenses directes)		2795 €	2795 €
TOTAL (EN €)			20 628,33 €	20 628,33 €

* tel que mentionné dans la décision d'aide

II RECETTES DU PROJET			
		RECETTES PREVUES*	RECETTES OBTENUES
Subvention OFB		12 050,00 €	12 050,00 €
Auto-financement		0 €	
Co-financement	<i>DEALM Mayotte</i>	7 978,33 €	8578,33 €
	<i>Agence du Service Civique</i>	600 €	0 €
	<i>Nom du financeur III</i>		
	<i>Nom du financeur IV</i>		
	<i>Nom du financeur V</i>		
	<i>Nom du financeur VI</i>		
Total (en €)		20 628,33 €	20 628,33 €

* tel que mentionné dans la décision d'aide

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, prénom, statut, signature et cachet)



AnffaneTOUFFAIL.....	
Président.....	
.....	

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Commentaires sur l'exécution financière

Dépenses directes (frais de personnel, déplacement, fonctionnement et achats) : expliquez et justifiez dans l'encart ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés :

Les dépenses liées aux frais de personnels ont augmenté par suite d'une réorganisation des équipes de l'association dans le contexte post-Chido, et une mobilisation du responsable du pôle Connaissance sur l'ensemble du projet (10 nuits sur 3 de prévues initialement. Les frais de déplacement intègrent les frais de barge de véhicule indispensables aux trajets réalisés entre la Grande-Terre et la Petite Terre.

Dépenses indirectes (frais de gestion) : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés

Pas d'écarts.

Recettes du projet : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre les recettes prévues et les recettes obtenues

Non renouvellement de l'équipe de Volontaires de services civique à temps pour le projet a impliqué une suppression de la participation de l'Agence du service Civique (600 €).

III.4 Perspectives après micro-projet et conclusion

Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant) (la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation)

Aucun matériel n'a été acquis lors de ce projet.

Les résultats du micro-projet ont été intégrés dans un compte rendu de mission réalisé par le consultant mobilisé pour la mission. Il détaille l'ensemble des techniques testées et propose des solutions aux problèmes réglementaires et techniques rencontrés lors de la phase de test du projet. Il est mis à disposition de l'ensemble des partenaires d'ONN intéressés par l'utilisation du drone pour les missions de surveillance des plages dans le cadre de la lutte anti-braconnage (Associations, Service Départemental de l'OFB, Conseil Départemental, Parc naturel marin de Mayotte, Gendarmerie maritime, Gendarmerie Départementale).

Leçons à tirer pour de futurs micro-projets (dont éléments et acquis répliquables du micro-projet)

Globalement, l'utilisation du drone doté de moyen de détection de nuit (infrarouge+thermique) est une aide précieuse pour les équipes chargées de la surveillance des plages. Elle permet d'une part de sécuriser les équipes en renseignant rapidement sur la présence d'éventuels braconniers déjà présents sur zone, permet de détecter en amont et sur de grande distance la venue des braconniers sur les sentiers littoraux et terrestres moyennement recouverts de végétation. Les deux outils de détection (thermique et infrarouge) sont complémentaires, l'un servant d'outil de détection sur de longues distances, le second permettant l'acquisition d'informations et de détail sur les éventuel braconniers (reconnaissance des visages, caractérisation des vêtements etc. ..).

Aussi, le choix des points de décollages du drone, aujourd'hui conditionnés par la réglementation française en vigueur, est un point essentiel à prendre en compte en amont des missions, de manière à intégrer les potentiels effets de sites négatifs sur la télétransmission nécessaire au guidage du drone.

La réglementation européenne entrant en vigueur en 2026 permettra un allègement des conditions de survols de nuit pour les activités civile, notamment la suppression de la limite de vol en milieu terrestre.

Y a-t-il eu un effet de levier grâce à TeMeUm (accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer)

A l'issu du projet, certaines équipes de polices (SD OFB) envisagent l'achat et l'utilisation du Drone dans les missions de surveillances similaires.


FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm


Article pour publication sur le site Internet TeMeUm (possibilité de joindre des documents ou liens)

Lutte contre le braconnage des tortues marines : une expérimentation par drone à Mayotte


Début juillet 2025, Oulanga Na Nyamba a mené une expérimentation inédite dans le cadre du Pacte de sauvegarde des tortues marines, visant à tester l'utilisation de drones pour renforcer la lutte contre le braconnage sur les plages de ponte à Mayotte.


 Objectifs : s'adapter aux modes opératoires des braconniers, optimiser le renseignement et renforcer la surveillance nocturne sur les zones isolées.

Grâce à l'expertise de l'entreprise Mokarran Pictures, des drones équipés de caméras thermiques et de vision nocturne ont été déployés dans différents secteurs de l'île, dans le respect des contraintes réglementaires civiles.

 Résultat : une détection efficace des présences humaines sur plusieurs kilomètres, y compris à travers la végétation arrière plage !

 La présence des forces de l'ordre, notamment le Service Départemental de l'OFB (police de l'environnement) a permis de croiser les observations en vue d'interventions en temps réel.

 Merci à nos partenaires engagés sur le terrain : Naturalistes de Mayotte, Collectif Citoyen Mayotte Anti Braconnage et Office français de la biodiversité.

Cette expérimentation a démontré le potentiel des drones comme outil stratégique pour la préservation des tortues marines et de leurs habitats. Une innovation au service de la biodiversité 

Ce projet a été financé par la Préfet de Mayotte et DEALM de Mayotte dans le cadre du pacte de sauvegarde et par l' Office français de la biodiversité dans le cadre d'un projet #TeMeUm

Propositions d'amélioration pour les prochains appels à projets TeMeUm

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos^{1*} assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 px de côté

^{1*}L'utilisation des trois photos fournies est réservée à l'illustration du site internet et du compte X/Twitter. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

- les productions et livrables associés au micro-projet
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par TeMeUm